

Le budget—M^{me} McDonald

décennies. Un plus grand nombre de personnes travaillant à temps partiel pourront toucher une pension. C'est également une bonne mesure. Le gouvernement envisage aussi de faire bénéficier les personnes au foyer du Régime de pensions du Canada. Il est certain que nous devons trouver une façon équitable de faire participer les personnes au foyer au RPC, pour que les femmes jouissent de la protection dont elles ont besoin.

Je voudrais également souligner les lacunes que comporte le budget dans le domaine des pensions. La plus importante est de ne pas augmenter les prestations du Régime de pensions du Canada, ou de les laisser à leur niveau actuel. Ces prestations sont insuffisantes, même si le RPC est très valable. Il présente de très bons côtés, mais les sommes versées ne permettent pas aux personnes âgées d'avoir un niveau de vie acceptable pendant leur retraite. C'est la réforme la plus importante qu'on pourrait effectuer dans l'intérêt de tous les travailleurs. Les régimes privés ne sont pas suffisants, car trop de gens en sont exclus. En outre, ils n'assurent pas une protection valable contre l'inflation. Le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec sont les plus importants au Canada.

Le ministre responsable de la situation de la femme a aussi abordé un autre point ce matin. Elle a fait remarquer que la femme salariée moyenne—et je ne parle pas de la femme la moins payée—aurait encore besoin du SRG pendant sa retraite et y aurait droit. Même avec les prestations de sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada, elle aurait besoin du supplément de revenu garanti. Le ministre a mentionné ce fait parce qu'elle voulait féliciter le gouvernement d'avoir augmenté le SRG. C'est toutefois une curieuse façon de voir le problème. Il me semble qu'une femme qui a travaillé toute sa vie devrait pouvoir se passer du supplément de revenu garanti. Le Régime de pensions du Canada devrait suffire à lui assurer un revenu correct pendant sa retraite. La meilleure solution serait donc certainement d'augmenter les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Dans le domaine des pensions alimentaires, nous constatons certaines améliorations que les femmes réclamaient depuis des années. Il s'agit d'améliorations mineures, mais qui faciliteront néanmoins le versement des pensions alimentaires. La personne qui verse la pension pourra désormais déduire de son revenu les sommes qu'elle aura payées avant l'émission d'une ordonnance de la cour ou la signature d'une entente de séparation écrite. De plus, il sera également possible de déduire les paiements hypothécaires, les frais de scolarité et les frais médicaux. Comme environ 70 p. 100 des pensions alimentaires ne sont pas versées dans les délais, n'importe quelle mesure susceptible d'améliorer la situation dans ce domaine sera très appréciée. Je me réjouis donc de voir ces changements, même si je regrette qu'ils n'aient pas une plus grande portée. Je trouve également dommage que la loi sur le divorce dont nous parlerons demain ne comporte pas l'ensemble des mesures dont nous aurions besoin pour faciliter le paiement des pensions alimentaires.

Le budget traite de la question des négociations collectives au sein de la Fonction publique. Pour la première fois le gouvernement y reconnaît qu'en mettant en application son programme des 6 et 5 p. 100, il a bel et bien suspendu le droit aux négociations collectives. Nous nous réjouissons que le gouvernement rétablisse, ne serait-ce qu'en partie, le droit des fonctionnaires de négocier collectivement. Cependant, en l'occurrence, il le fait d'une façon très hypocrite. Il déclare en effet:

«Nous serons fermes. Nous n'accorderons aucun paiement de rattrapage. Nous chercherons dans nos négociations à juguler l'inflation». Autrement dit, il va faire en sorte que la hausse des traitements et des salaires soit toujours inférieure à celle du coût de la vie. Il va régler sa conduite sur celle du secteur privé, ne serait-ce que pour s'assurer que les traitements des fonctionnaires accusent du retard par rapport aux salaires des travailleurs du secteur privé. S'il trouve excessifs au regard de sa lutte contre l'inflation les avantages obtenus à la suite d'un arbitrage, il demandera tout simplement au Parlement de légiférer un accord salarial conforme à ses vœux. En somme, nous passons d'une réglementation manifeste des traitements à une réglementation dissimulée. Nous n'apprécions guère le changement. Nous devrions éliminer complètement tout ce qui s'oppose à de véritables négociations collectives dignes de ce nom.

Par ailleurs, le gouvernement prétend réformer le domaine des emprunts hypothécaires. Les propriétaires pourront dorénavant obtenir une assurance contre les hausses d'intérêt, mais la vérité, c'est qu'ils achèteront au prix fort une protection fort limitée. D'autre part, ils n'auront plus le privilège de rembourser une partie du solde de leur emprunt contre paiement d'une légère amende. En effet, s'ils veulent rembourser ce qu'ils ont emprunté, ils devront payer tout l'intérêt qu'ils doivent encore. Le gouvernement prétend réformer le domaine des hypothèques, mais il ne fait qu'accorder de nouveaux avantages aux prêteurs. Il n'offre pas de protection suffisante aux emprunteurs. Il leur offrirait une bien meilleure protection s'il prévoyait des prêts à long terme portant intérêt à des taux faibles et négociés.

S'il est un chapitre du budget contre lequel je m'élève vivement, c'est bien celui de l'aide extérieure. Le gouvernement a annoncé qu'il allait accroître l'aide au développement, ainsi qu'il s'y était engagé dans le discours du trône. Cependant, cette aide accrue n'ira pas où il faudrait. Cette aide atteindra 05. p. 100 de notre produit national brut en 1985 et 0.7 p. 100 en 1990, bien que les Nations Unies, à l'instar de mon parti, recommandent 0.7 p. 100 maintenant. C'est hypocrite que de confondre aide et commerce. En fait, ce sont les sociétés canadiennes qui vont profiter de cette prétendue aide accrue. Rien n'assure que celle-ci ira aux pays qui en auraient le plus grand besoin, ni que les citoyens de ces pays s'en serviront pour acheter des produits de leur milieu ou l'utiliseront sagement. Autrement dit, on fait encore des largesses aux sociétés canadiennes. Si le budget est un échec, c'est qu'il ne fait rien pour aider les sociétés canadiennes à exporter leurs produits et à soutenir la concurrence étrangère en les libérant de l'emprise des multinationales. Une aide devrait demeurer une aide. Elle devrait s'adresser aux pays qui en ont besoin et être utilisée selon les besoins. Des stimulants à l'exportation devraient demeurer des stimulants. Ils ne devraient pas revêtir la forme d'une aide quelconque.

[Français]

En faisant une analyse très critique du Budget, il faut proposer des initiatives différentes. Nous, les néo-démocrates, critiquons le Budget proposé pour ce qu'il ne fait pas, plutôt que